



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-Direction de l'Action Sportive

Service du Sport de Proximité

2022 DJS/SG/DSOL 32 – Transformations Olympiques – Subventions
100 000 € (50 000 € Ville de Paris, 50 000 € Fonds de
dotation Paris 2024) et conventions entre la Ville de Paris, le FDD Paris
2024 et 18 associations dans le cadre du dispositif « Sport Senior en Plein
Air »

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Par décision en date du 13 septembre 2017, le Comité International Olympique (CIO) a désigné Paris ville hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

La Ville de Paris s'est engagée à organiser des Jeux sobres et durables, utiles aux Parisiennes et Parisiens qui puissent servir d'accélérateur aux politiques publiques en faveur de notre territoire et de la construction métropolitaine. C'est cette ambition qui a conduit à l'élaboration des 20 mesures du programme héritage « Transformations Olympiques » dévoilé en 2019.

Cette ambition de construire des Jeux utiles est partagée par Paris 2024 qui a créé en 2020 le « Fonds de dotation Paris 2024 » (FDD Paris 2024) dans le cadre de sa stratégie Impact & Héritage. Doté de 50 M€, c'est la première fois dans l'histoire des Jeux que le comité d'organisation et les parties prenantes définissent une stratégie commune et lancent des projets héritage autant en amont de l'évènement.

Le projet « Sport Senior en Plein Air » s'inscrit dans la mesure 15 de ce plan, intitulé une offre sportive enrichie pour se (re)mettre au sport, et qui porte notamment un double objectif de santé et de bien-être. Le rôle du sport dans la prévention des maladies est en effet désormais largement admis. La pratique d'une activité physique retarderait de 6 à 7 ans le début de la dépendance de nos seniors. La pratique du sport par les seniors retraités est également un facteur essentiel de socialisation et de lutte contre l'isolement.

Ces activités, bien qu'en croissance, restent encore émergentes. C'est pourquoi je souhaite favoriser l'initiation et la reprise d'activités physiques pour les seniors. Près de 5 000 Parisiens de

plus de 55 ans bénéficient déjà de cours gratuits proposés par les éducateurs de la Ville de Paris dans le cadre de Paris Sport Senior et près de 2 000 Parisiens pratiquent une activité physique dans les clubs seniors du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris (CASVP). Les deux dispositifs sont opérés en régie par la Ville de Paris depuis plusieurs années.

Le projet « Sport Senior en Plein Air » complète les actions du service public parisien en s'appuyant sur le mouvement sportif et les clubs pour favoriser l'activité physique des seniors à Paris : les clubs et les comités volontaires proposeront aux seniors parisiens de plus de 55 ans des activités sportives régulières, plusieurs fois par semaine et en extérieur prioritairement quand les conditions météorologiques le permettent.

La promotion 1 du projet « Sport Senior en Plein Air » (2021- 2022) a permis de soutenir 6 projets associatifs à hauteur de 45 400 € et pour 250 bénéficiaires. En complément de ces activités, une étude d'impact a été menée cette année par Emoha du groupe Pluricité afin d'assurer le suivi des projets, d'en évaluer leur impact sur les bénéficiaires et surtout d'identifier des bonnes pratiques permettant de favoriser le développement du sport senior au sein du tissu associatif parisien. A cet effet, une typologie des différents bénéficiaires a été dressée, permettant de mieux comprendre les attentes et motivations des seniors et proposant les meilleurs moyens d'y répondre. Cette étude sera communiquée d'ici la fin 2022 et permettra, non seulement d'accompagner les nouveaux lauréats dans la mise en œuvre de leurs projets afin d'en tirer les meilleurs résultats possibles, mais aussi de définir la stratégie de la Ville pour créer des ponts entre l'offre en régie et la démarche associative.

Les résultats très encourageants de ce premier exercice et de l'étude d'impact ont convaincu les responsables du Fonds de Dotation Paris 2024 de retenir à nouveau ce dispositif pour un cofinancement à hauteur de 50 % du budget total (100 000 €). Le Fonds de Dotation a ainsi suivi la proposition de la Ville de Paris de conforter encore l'impact de ce dispositif en s'appuyant sur de nouvelles associations afin qu'un plus grand nombre de seniors puissent bénéficier d'une pratique sportive financièrement accessible et en extérieur.

Un comité de sélection, composé de représentants de la Ville de Paris et de Paris 2024, et présidé par Mme Véronique LEVIEUX et M. Pierre RABADAN, s'est donc réuni le lundi 10 octobre 2022 pour sélectionner les projets reconduits de la promotion 1 et les nouveaux projets de la promotion 2. Il a décidé de reconduire les 6 projets de la promotion 1 et de soutenir 12 nouveaux projets formant la promotion 2 de « Sport Senior en Plein Air » pour un montant total de 100 000 € (50 000 € Ville de Paris et 50 000 € issus du Fonds de dotation Paris 2024).

Je vous propose donc de soutenir les 23 initiatives lauréates suivantes qui mettront en œuvre leurs projets durant l'année 2023 :

➤ 6 projets reconduits des lauréats suivants de la promotion 1 de « Sport Senior en Plein Air » :

- 1. Le Comité de Tennis de Paris** est un organisme qui assure la promotion, le développement et la représentation de la discipline du tennis de 39 504 licenciés à Paris.

Son projet consiste à proposer des séances de tennis à des seniors isolés et sans pratique sportive dans son centre de la Porte des Lilas (20^{ème}). Le comité assurera trois séances hebdomadaires d'1h pour 18 seniors par semaine, de janvier à décembre 2023, en s'appuyant notamment sur les usagers du CASVP désirant pratiquer une activité sportive.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Comité de Tennis de Paris en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 10 000 €.

- 2. Le Paris Université Club** est l'un des plus gros clubs omnisports de Paris domicilié dans le 13^{ème} arrondissement et comptant plus de 6 000 licenciés.

Son projet consiste à proposer deux à trois séances hebdomadaires multisports adaptées (athlétisme, sports collectifs, sports de combats, etc.) de 1h30, de mars à octobre 2023, pour environ 60 seniors, à proximité du stade Charléty au sein duquel le club a positionné son siège. Le PUC s'adressera notamment aux usagers du CASVP désirant pratiquer une activité sportive ainsi qu'aux seniors des différents QPV autour du stade Charléty.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Paris Université Club en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 11 000 €.

- 3. La FSGT 75** est une association omnisports forte de 450 clubs affiliés et parmi les composantes majeures de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT).

Son projet consiste à développer la pratique du football en marchant ce qui nécessite d'adapter les règles du football pour les rendre accessibles à un public senior : interdiction de courir, de contacts entre joueurs, pour le ballon de dépasser une certaine hauteur. Le comité assurera deux séances hebdomadaires de 2h sur les TEP Jandelle et Pailleron (19^{ème}) pour 100 seniors au total à l'année, de janvier à décembre 2023, et souhaite développer un nouveau créneau le weekend.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de la FSGT 75 en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 5 000 €.

- 4. Le Comité Départemental de Badminton de Paris** assure la promotion, le développement et la représentation de la discipline du badminton auprès des 4300 licenciés à Paris.

Son projet consiste à assurer des séances de badminton adapté, dont certaines mélangeant plusieurs publics dans une ambition intergénérationnelle. Le comité assurera trois séances hebdomadaires d'avril à octobre 2023 pour 60 seniors dans des espaces extérieurs de l'ouest parisien à proximité des clubs seniors avec lesquels un partenariat a été monté.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Comité Départemental de Badminton de Paris en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 9 000 €.

- 5. Le Comité départemental de Handball de Paris** assure la promotion, le développement et la représentation de la discipline à Paris avec 1991 adhérents.

Son projet consiste à proposer des nouvelles activités autour de la pratique du handfit dans les parcs et jardins auprès du public senior. Le handfit offre aux usagers une démarche de maintien, d'amélioration ou de restauration de sa santé. Le comité assurera deux séances hebdomadaires de mars à octobre 2023 pour 12 seniors par séance, au parc André-Citroën (15^{ème}) et aux abords du club senior Poliveau (5^{ème}).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Comité départemental de Handball de Paris en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 5 000 €.

- 6. La Jeunesse Athlétique de Montrouge Omnisports (JAM)** est un club omnisport du 14^{ème} arrondissement fort de 700 licenciés.

Son projet consiste à proposer des activités de marche nordique et de football en marchant de mars à octobre 2023. La JAM assurera chaque semaine une séance de marche nordique au Parc Montsouris (puis dans d'autres parcs parisiens) et une séance de football en marchant au square de l'Aspirant Dunand (14^{ème}) pour environ 30 seniors, en s'appuyant notamment sur les associations de proximité et les clubs seniors pour l'identification du public.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de la JAM en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 2 800 €.

➤ **12 nouveaux projets formant la promotion 2 de « Sport Senior en Plein Air » :**

- 7. L'UFOLEP Paris** est le comité départemental parisien de la première fédération affinitaire multisports française, proposant de nombreuses actions sportives à visée éducative, principalement dans le 10^{ème} arrondissement

Son projet consiste à proposer des activités physiques adaptées à des seniors éloignés de la pratique sportive. L'UFOLEP 75 assurera 40 séances d'1h sur l'ensemble de la saison sportive 2022/2023 au sein du quartier de Belleville, pour un total de 40 seniors accompagnés.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'UFOLEP Paris en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 2 000 €.

- 8. La Domrémy Basket 13** est un club de basket-ball situé dans le 13^{ème} arrondissement de Paris promouvant la pratique du basketball pour tous les publics.

Son projet consiste à proposer des séances de basket adaptées aux seniors, en lien avec MooveToi, entreprise de l'économie sociale et solidaire. La Domrémy Basket 13 assurera 1 séance hebdomadaire pour 20 à 30 seniors et leur donnera également accès à leur séance hebdomadaire de basket santé organisée le jeudi midi au gymnase Stadium (13^{ème}).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de la Domrémy Basket 13 en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 6 500 €.

- 9. Le Rugby Club Paris 15 (RCP 15)** est un club de rugby situé dans le 15^{ème} arrondissement ayant pour objet de promouvoir la pratique et le développement du rugby et la création entre tous ses membres de liens d'amitié et de solidarité.

Son projet vise à rendre accessible la pratique du rugby à un public senior, en l'adaptant aux potentiels physiques de chaque bénéficiaire. Le RCP 15 assurera deux séances hebdomadaires à Suzanne Lenglen (15^{ème}), les jeudis et dimanches matin de mars à octobre 2023 (hors été).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du RCP 15 en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 7 500 €.

- 10. Horizon Karaté Club** est une association de karaté du 5^{ème} arrondissement, affiliée à la Fédération Française de Karaté.

Son projet consiste à proposer des activités de yoga dans le principe du sport santé, en extérieur dans les parcs et jardins des 5^{ème} et 13^{ème} arrondissements. Le club assurera deux séances hebdomadaires d'avril à

octobre 2023 (hors été) pour une quarantaine de seniors, en s'appuyant sur les usagers des clubs seniors et en communiquant via les familles des adhérents ou grâce aux mairies d'arrondissement.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'Horizon Karaté Club en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 2 500 €.

- 11. Ensemble et Solidaires - La Fédération de Paris de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes Âgées (FPUNRPA)** est le comité parisien de l'une des plus anciennes Associations de Retraités et de Personnes Âgées de France. A Paris, elle défend les intérêts des retraités et des personnes âgées et s'investit dans des activités de solidarité et de justice, notamment dans le 20^{ème} arrondissement en lien avec les acteurs locaux.

Son projet consiste à proposer des activités multisports pour faire découvrir 4 disciplines sportives (gymnastique douce, Taï-Chi, tennis de table et Chi-Kong). La Fédération de l'UNRPA assurera 12 séances d'avril à juillet 2023, soit une par semaine, qui se décomposeront en 3 modules de 4 séances pour un total de 90 seniors (30 seniors par module).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de la FPUNRPA en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 2 000 €.

- 12. Le Paris Lady Basket** est un club de basket féminin situé à la porte des Lilas (Paris 20^{ème}), proposant du basket pour les filles tout en œuvrant pour l'éducation populaire et citoyenne.

Son projet consiste à proposer des activités sportives régulières et extra-sportives afin de créer un lien social entre les bénéficiaires. Le Paris Lady Basket assurera deux séances hebdomadaires de 1h30, en semaine, au TEP du square Léon Frapié (20^{ème}) Parc Montsouris et à la Cité Universitaire (14^{ème}) pour une quarantaine de seniors, en s'appuyant notamment sur l'équipe de développement local et les clubs seniors du 20^{ème} pour l'identification du public.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Paris Lady Basket en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 9 200 €.

- 13. La Jeunesse Sportive Européenne Champerret** est un club de tennis du 17^{ème} arrondissement de 200 licenciés.

Son projet consiste à proposer du tennis à des seniors isolés et sans pratique sportive au centre sportif Reims (17^{ème}). Le comité assurera une séance hebdomadaire d'1h tous les lundis midi, de mars à novembre 2023 (hors été) pour 10 seniors au total, en s'appuyant notamment sur les usagers du CASVP désirant pratiquer une activité sportive mais aussi sur les centres sociaux et associations seniors du 17^{ème}.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de la JSE Champerret en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 2 000 €.

- 14. Le Bus des Femmes** est une association du 20^{ème} arrondissement qui propose une action communautaire de santé publique en direction des personnes prostituées.

Ce projet consiste à proposer des activités autour de la pratique physique et du bien-être aux presque 200 adhérentes seniors de l'association, de course à pied et de remise en forme. Le Bus des Femmes assurera l'organisation de promenades sportives hebdomadaires pour 15 personnes et de séances de yoga bimensuelles pour 10 personnes, ainsi que plusieurs ateliers mensuels de bien-être (ostéopathie, réflexologie, relaxation et respiration).

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Bus des Femmes en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 7 500 €.

- 15. L'Aquilone** est une association de danse du 20^{ème} arrondissement qui compte 40 licenciés de tout âge.

Son projet consiste à proposer des activités visant la remise en état du corps et l'harmonisation par la danse. L'Aquilone assurera deux séances hebdomadaires d'1h30, du 15 mai au 15 juillet puis du 4 au 30 septembre, soit 26 séances au total pour 10 seniors par séances. Les séances se tiendront au jardin de Belleville (20^{ème}) et dans le 13^{ème} (jardin Charles Trénet ou jardin Jean-Claude Nicolas Forestier), en s'appuyant notamment sur les centres sociaux, les clubs seniors ainsi que sur le public senior avec lequel l'association travaille déjà.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'Aquilone en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 3 000 €.

- 16. Le Paris 13 Tennis de Table** est un club de tennis de table du 13^{ème} arrondissement qui compte 500 licenciés.

Ce projet consiste à proposer des activités de tennis de table en extérieur à des personnes de plus de 55 ans. Le Paris 13 TT assurera 1 séance hebdomadaire d'1h30 au parc de Choisy (13^{ème}) et souhaite installer des tables de jeu extérieures aux abords de leur salle d'entraînement à Carpentier (13^{ème}) pour organiser une 2^{ème} séance hebdomadaire. Cet espace restera par ailleurs accessible tout le reste de la semaine en accès libre. Chaque séance pourra accueillir 16 participants, pour un total de 50 seniors bénéficiaires sur une saison.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet du Paris 13 Tennis de Table en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 8 000 €.

17. L'Académie Football Paris 18 (AFP 18) est un club de football du 18^{ème} arrondissement de Paris développant des projets socio-sportifs à l'ensemble des publics du quartier de la Chapelle.

Ce projet consiste à proposer des activités sportives de plein air (fitness, équilibre, gym douce) d'avril à octobre 2023 aux seniors des quartiers Charles Hermite et de la Chapelle (18^{ème}). L'AFP 18 assurera 2 séances hebdomadaires de 9h à 11h les lundis et dimanches matins au Parc Chapelle-Charbon.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet de l'AFP 18 en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 3 000 €.

18. Amunanti est une association qui a pour vocation de mettre en place et de soutenir des projets culturels, sportifs et artistiques, intergénérationnels et interculturels en Ile-de-France. Elle est basée dans le 18^{ème} arrondissement de Paris.

Ce projet consiste à proposer des activités physiques variées, principalement aux femmes seniors des QPV du 18^{ème} arrondissement. Amunanti assurera 25 séances d'1h30 dans le parc Chapelle-Charbon entre avril et octobre 2023, encadrées par des éducateurs sportifs formés aux activités physiques adaptées.

Je vous propose dès lors de soutenir le projet d'Amunanti en passant une convention avec l'association lui octroyant une subvention d'un montant de 4 000 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris des années 2022 ou des années suivantes sous réserve des décisions de financement correspondantes.

Afin de faciliter les démarches administratives auprès des associations lauréates, il est proposé de conclure une convention de financement pour subventions entre la Ville de Paris et le FDD Paris 2024. La convention précitée a pour objet de définir les modalités de subventionnement des projets des lauréats tout en désignant la Ville de Paris comme opérateur du projet « Sport Senior en Plein Air », le FDD Paris 2024 ayant la qualité de financeur.

La convention prévoit notamment que le Fonds de Dotation Paris 2024 verse son financement à la Ville de Paris selon le calendrier suivant :

- 70 %, à la signature de la Convention ;
- 30 %, sur présentation par l'Acteur public des bilans visés ci-après.

La Ville de Paris reversera ensuite intégralement aux lauréats les fonds ainsi reçus. A défaut de l'utilisation de tout ou partie des fonds par la Ville de Paris, cette dernière s'engage à reverser au Fonds de dotation Paris 2024 le reliquat, à due proportion de son financement.

Je vous propose dès lors :

- d'approuver la convention de financement pour subventions entre la Ville de Paris et le FDD Paris 2024 et de m'autoriser à la signer :
- de m'autoriser à signer les conventions entre la Ville et les associations et clubs lauréats ;
- d'approuver les montants de subventions proposés ci-dessus.

Les recettes correspondantes seront constatées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris des années 2022 et suivantes.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de
Paris